



**PRÉFET
DE LA SARTHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Coordination des Politiques
Publiques et de l'Appui Territorial**

**Bureau de l'Environnement et de l'Utilité
Publique**

Arrêté n° DCPAT 2020-0250 du 13 octobre 2020

OBJET : Consultation du public relative au projet d'arrêté préfectoral prorogeant la période de validité du schéma départemental de gestion cynégétique de la Sarthe.

**Le Préfet de la Sarthe
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite**

VU le code de l'environnement, et notamment son article L 123-19-1,

VU le projet d'arrêté préfectoral prorogeant la période de validité du schéma départemental de gestion cynégétique de la Sarthe,

Sur proposition de monsieur le secrétaire général de la Préfecture de la Sarthe,

ARRÊTE

Article 1 : Le projet d'arrêté préfectoral prorogeant la période de validité du schéma départemental de gestion cynégétique de la Sarthe est mis à la consultation du public du **15 octobre 2020 au 4 novembre 2020 inclus**.


Article 2 : Cette consultation sera organisée uniquement par voie électronique sur le portail de l'Etat en Sarthe, rubriques « Publications/Consultations et enquêtes publiques/ Département/Dossiers 2020 ».

Pendant la durée de cette consultation, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations :

- par voie électronique sur le site de l'Etat en Sarthe (www.sarthe.gouv.fr), rubrique « Publications/Consultations et enquêtes publiques/Département/Dossiers 2020 » ;
- ou en s'adressant à la Préfecture de la Sarthe (Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial – Bureau de l'environnement et de l'utilité publique) avant la fin du délai de consultation du public.

A l'issue de cette consultation, l'arrêté, éventuellement amendé, sera soumis à la signature du préfet de la Sarthe.

Article 3 : Monsieur le secrétaire général de la Préfecture de la Sarthe est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Préfet,
Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général,

Thierry BARON